



CC Porte Océane du Limousin (Siren : 200059400)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Junien
Arrondissement	Rochechouart
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/12/2015
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Joel RATIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 avenue Voltaire
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87200 Saint-Junien
Téléphone	05 55 02 14 60
Fax	05 55 02 19 24
Courriel	contact@pol-cdc.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	26 424
-----------------------------	--------

Densité moyenne	77,71
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Chaillac-sur-Vienne (218703007)	1 258
87	Chéronnac (218704401)	342
87	Javerdat (218707800)	735
87	Les Salles-Lavauguyon (218718906)	146
87	Oradour-sur-Glane (218711000)	2 502
87	Rochechouart (218712602)	3 892
87	Saillat-sur-Vienne (218713105)	850
87	Saint-Brice-sur-Vienne (218714004)	1 683
87	Saint-Junien (218715407)	11 539
87	Saint-Martin-de-Jussac (218716405)	574
87	Saint-Victournien (218718500)	1 848
87	Vayres (218719904)	839
87	Videix (218720407)	216

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>Service Public d'Assainissement Non Collectif Création et gestion d'un service public d'assainissement non collectif qui aura pour mission le contrôle des installations neuves et existantes.</i> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : reprise des compétences du SICTOM, à savoir :</i> <i>- collecte et traitement des ordures ménagères - mise en oeuvre d'une politique du tri sélectif (déchetterie, éco-point, encombrants ménagers, autres...) - réhabilitation de la décharge de Saint-Junien et valorisation de l'espace - adhésion au SYDED (centre de transfert...)</i> - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>- entretien des bords des rivières : adhésion au SABVM et au SIVOM Vienne-Gorre - protection du milieu aquatique (faune et flore) sur la Vienne et la Glane et leur chevelu, dans le cadre de la sauvegarde de l'écrevisse à pattes blanches</i> - Autres actions environnementales <i>gestion de la réserve naturelle nationale de l'astroblème Rochechouart-Chassenon réalisation et suivi d'un agenda 21</i>
Développement et aménagement économique - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que de la politique de développement des zones d'activités économiques
Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Culture : - adhésion à l'EPCC (établissement public de coopération culturelle Vienne-Glane) pour les équipements transférés suivants : création, gestion et entretien du centre culturel à Saint-Junien ; gestion, aménagement, entretien et équipement du pôle cinématographique de Saint-Junien ; organisation d'un festival d'été et trois expositions événementielles par an au printemps et en automne. - construction, gestion et entretien d'un musée du papier à Saillat sur Vienne - création, gestion et entretien d'une maison des Troubadours à Chaillas sur Vienne - création, entretien et gestion d'une école de musique intercommunale - intervention musicale en milieu scolaire - création, équipement, entretien et gestion d'un pôle multimédia à Saint Brice sur Vienne et St Victurnien - Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : - construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs : adjonction d'un bassin couvert à la piscine d'été à Saint-Junien avec gestion et entretien de l'ensemble de cet équipement sportif, piscine d'été et piscine d'hiver; création, entretien et gestion d'un complexe sportif à Oradour-sur-Glane création, équipement, entretien et gestion d'une base nautique à Saint-Victournien - transport dans le temps scolaire des enfants du premier degré lié à l'activité du centre aqua-récréatif, - transport dans le temps scolaire des enfants du premier degré du territoire, lié à l'activité de la base VTT

- Activités péri-scolaires

- Création et gestion d'un C.E.L. pour les communes membres qui veulent y adhérer - Entretien et gestion d'un accueil de loisirs sans hébergement intercommunal à Chaillac/Vienne, dénommé accueil de loisirs intercommunal Vienne Glane

- Activités culturelles ou socioculturelles

Culture : - adhésion à l'EPCC (établissement public de coopération culturelle Vienne-Glane) pour les équipements transférés suivants : création, gestion et entretien du centre culturel à Saint-Junien ; gestion, aménagement, entretien et équipement du pôle cinématographique de Saint-Junien ; organisation d'un festival d'été et trois expositions événementielles par an au printemps et en automne. - construction, gestion et entretien d'un musée du papier à Saillat sur Vienne - création, gestion et entretien d'une maison des Troubadours à Chaillas sur Vienne - création, entretien et gestion d'une école de musique intercommunale - intervention musicale en milieu scolaire - création, équipement, entretien et gestion d'un pôle multimédia à Saint Brice sur Vienne et Saint-Victournien.

- Activités sportives

Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : - construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire : adjonction d'un bassin couvert à la piscine d'été à Saint-Junien avec gestion et entretien de l'ensemble de cet équipement sportif, piscine d'été et piscine d'hiver; création, entretien et gestion d'un complexe sportif à Oradour-sur-Glane création, équipement, entretien et gestion d'une base nautique à Saint-Victournien - Transport dans le temps scolaire des enfants du premier degré lié à l'activité du centre aqua récréatif - Transport dans le temps scolaire des enfants du 1er degré du territoire, lié à l'activité de la base VTT

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, révision et suivi d'un SCOT sur le territoire de la communauté de communes Vienne-Glane

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation des transports non urbains

- transport régulier local routier de voyageurs

- Etudes et programmation

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Aménagement et entretien des voies communales situées au-delà des panneaux d'entrée d'agglomération pour toutes les communes membres de la communauté de communes Porte Océane du Limousin

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- création, gestion et entretien d'une Maison de la Vallée de la Vienne à Saint Martin de Jussac - aménagement, gestion et entretien du presbytère de Saint-Martin de Jussac en base VTT et gîtes de grande capacité - réalisation et entretien d'une aire de repos et de pique-nique à Javerdat - création, gestion et entretien d'une aire de repos pour camping-cars à

Oradour-sur-Glane - création, équipement, entretien et gestion de pôles d'hébergement à Saint-Victurnien (hâneau de gîtes, camping)

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Participation aux actions n° 15, 16, 17, 18, 19, 21 inscrites dans le contrat de Pays d'Ouest Limousin

- NTIC (Internet, câble...)

Nouvelles technologies de l'information et de la communication : desserte haut débit (la communauté de communes Vienne Glane aura compétence pour veiller à la bonne desserte de son territoire par les différents réseaux permettant l'accès en haut débit, du plus grand nombre d'utilisateurs)

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

création, gestion et entretien des aires d'accueil et de stationnement des gens du voyage

- Autres

- création, gestion et entretien de chemins de randonnée dans le cadre de la création d'une boucle sur le territoire de la communauté de communes Vienne Glane : *chemin de randonnée à Saillat/Vienne * chemin de randonnée à Chaillac/Vienne * Bord de Vienne à Saint-Brice/Vienne * chemin de l'arbre et de l'eau à Saint-Martin de Jussac * Entre Vienne et Forêt à Saint Victurnien * Le Bournet à Oradour/Glane * sentier des Feutrières, sentier des Aubespins, sentier Chez le Geai à Saint-Junien * Chemin du Renard, Chemin des Landes, chemin du Sanglier, Chemin de la Perrière à Javerdat. - mise en place et animation d'une démarche de valorisation du petit patrimoine rural non protégé situé sur le parcours des chemins de randonnée transférés

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
87	Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (200024743)	SM fermé	85 930
87	SM Vienne Gorre (248715807)	SM fermé	60 196
16	SM d'aménagement du bassin de la Charente Amont (SMACA) (200079275)	SM fermé	15 529
87	Syndicat énergies Haute-Vienne (258708585)	SM ouvert	383 502
87	SM départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés (258700251)	SM ouvert	152 654
87	Syndicat dorsal réalisation (258728658)	SM ouvert	570 747
87	SM des bassins Bandiat-Tardoire (200051712)	SM fermé	9 499
16	SM pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents (251601787)	SM ouvert	922 330

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)